

Décision

Générale

colonial

Décision n° 60-337-1924 Témoignage officiel de satisfaction.

n° 60-337-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 337 du 30/12/1924

Date de publication
6 décembre 1924

Date du numéro
30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

un témoignage officiel de satisfaction est décerné à M. Bouron, chef de brigade de 3e classe de gendarmerie, commissaire de police de la ville de e Djibouti, pour le zèle, l'activité, le tact et la haute conscience dont il à fait preuve dans l'exercice de ses délicates et difficiles fonctions.